

## PROJET SESSION DE FORMATION 2025-2026

### DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER



Une somme de 5 000 \$ est réservée au budget 2025-2026 pour soutenir financièrement les sections qui souhaitent organiser des projets particuliers de formation pour leurs membres.

Une section pourra présenter une demande de soutien financier dans le cadre de ce programme.

L'attribution des allocations pour les projets de formation des sections repose sur les critères suivants :

- Honoraires du conférencier
- Frais associés pour le conférencier (ex : cadeaux, frais de déplacement et de repas, etc.)
- Frais engagés pour la location d'une salle et de l'équipement audio-visuel
- L'allocation sera confirmée après l'approbation par le Conseil d'administration.

Les demandes de subvention devront être acheminées à madame Lise Lefebvre, trésorière et responsable du dossier formation par courriel à : [lise.lefebvre.acreq@gmail.com](mailto:lise.lefebvre.acreq@gmail.com)

NOM DE LA SECTION
DESCRIPTION DU PROJET PARTICULIER DE FORMATION et DATE DE RÉALISATION
COÛTS DU PROJET et ALLOCATION DEMANDÉE

\_\_\_\_\_  
Signature de la présidence de section

\_\_\_\_\_  
Date

Espace réservé à l'administration